

Depuis plusieurs mois, le bureau local **UFAP-UNSa Justice** PREJ 45 alerte sur une organisation du service devenue particulièrement préoccupante. À la suite de nombreux communiqués soulevant les difficultés récurrentes de planification, le chef de l'ARPEJ s'est lui-même déplacé au sein du PREJ 45 afin d'apporter des réponses à ces problématiques. Le bureau local le remercie pour cette démarche ainsi que pour l'écoute accordée. Toutefois, malgré ce déplacement, les difficultés persistent.

Les modifications fréquentes des plannings et des équipes désorganisent le travail quotidien, compliquent la vie personnelle des personnels et fragilisent le fonctionnement du service. Ce manque d'anticipation récurrent entraîne une gestion permanente dans l'urgence dont les agents supportent seuls les effets.

Le bureau local PREJ 45 **UFAP-UNSa Justice** dénonce l'incapacité de la hiérarchie locale à mettre en place une organisation cohérente et adaptée aux besoins du terrain. Cette situation engage directement la responsabilité du chef de service, en poste depuis un an, dont les réponses apportées aux difficultés rencontrées demeurent insuffisantes et dont la communication reste largement perfectible.

Nous mettons également en cause la responsabilité de son adjoint, présent depuis près de dix ans au sein de la structure. Après une telle durée d'exercice, il n'est plus acceptable de constater les dysfonctionnements, les mêmes erreurs d'organisation et la même absence de remise en question face aux difficultés rencontrées par les agents.

Les changements de service de dernière minute, les ajustements permanents des effectifs et le manque de visibilité dans la planification alimentent un climat de lassitude et d'incompréhension. Malgré les alertes répétées des personnels et des représentants syndicaux, aucune amélioration durable n'est observée.

Pendant ce temps, les agents continuent d'assurer leurs missions avec professionnalisme et sens du service public. Ils compensent quotidiennement les carences organisationnelles, s'adaptent aux imprévus et acceptent des contraintes toujours plus importantes afin de garantir la continuité du service.

Cette situation a désormais atteint ses limites.

Les rotations se multiplient, les temps de récupération sont insuffisamment pris en compte et la fatigue s'accumule. Les risques psychosociaux augmentent tandis que le mécontentement grandit au sein des agents. Les personnels ont le sentiment légitime que leur engagement n'est ni reconnu ni respecté.

L'UFAP-UNSa Justice refuse que les agents deviennent une variable d'ajustement destinée à compenser des choix de gestion inadaptés. La santé, la sécurité et l'équilibre de vie des personnels doivent être une priorité.

Le bureau local PREJ 45 exige :

- Une révision immédiate des méthodes de planification
- Une meilleure anticipation des besoins du service ;
- Le respect strict des temps de repos et de récupération ;
- Une prise en compte effective de la charge de travail et de la fatigue des agents ;
- Une amélioration de la communication entre la hiérarchie et les agents ;

Les agents ont suffisamment supporté les conséquences de cette organisation défailante. Leur exaspération est profonde et pleinement justifiée.

Les agents ont assez donné, le respect n'est pas une faveur, c'est une obligation.

Assez d'improvisation.

Assez de mépris.

Assez de gestion au détriment des agents.

*Le bureau local **UFAP-UNSA JUSTICE** PREJ 45 restera pleinement mobilisé afin de défendre les intérêts des agents*

Le bureau local UFAP PREJ 45